



ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE

Contribution Afev – Compte Personnel d'Activité

ELEMENTS DE CONTEXTE

L'Afev met en place des projets d'accompagnement éducatif qui s'adressent à des enfants et des jeunes en difficulté scolaire. En mobilisant, chaque année, plusieurs milliers d'étudiants bénévoles, des volontaires du service civique et des jeunes colocataires solidaires sur des territoires défavorisés, l'Afev développe des actions dans les domaines de l'accès aux savoirs, de la mobilité et de l'ouverture culturelle.

L'intervention des étudiants bénévoles contribue à réduire les différentes fractures (sociale, spatiale, numérique, civique..) qui traversent notre société et dont certains quartiers urbains sont le théâtre privilégié.

Convaincu que la jeunesse est une ressource pour la vitalité et la cohésion d'un territoire, l'Afev a conçu des projets de développement social impliquant une diversité d'acteurs.

Les établissements d'enseignement supérieur, dans le cadre de la Responsabilité Sociale des Universités (RSU), et les collectivités territoriales sont les partenaires privilégiés de ce projet de solidarité.

Au-delà de l'impact de ces actions pour les publics bénéficiaires, les expériences d'accompagnement menées par les étudiants ont une réelle incidence sur leurs trajectoires futures en matière d'insertion professionnelle.

Dans un souci de prise en compte de l'acquisition de ces compétences expérimentales, en complément de l'acquisition de compétences académiques, l'Afev, en partenariat avec 50 universités françaises, favorise la reconnaissance de ces temps d'engagement dans les cursus universitaires.

Ceci se matérialisera par la validation de crédits ECTS (European Credits Transfer System) à travers un contrat d'étude qui fixe la nature et le volume d'heures d'engagement permettant à l'étudiant de bénéficier de ces crédits ECTS.

Par ailleurs, la mutation de notre mode de production et l'inscription majoritaire des métiers de demain dans l'univers de l'économie de la connaissance implique, de manière croissante, de se former et d'« apprendre à apprendre » tout au long de la vie.

En effet, 65% des collégiens exerceront un métier qui n'existe pas aujourd'hui.

Ces évolutions remettent en cause fortement les séquences qui rythmaient l'enchaînement linéaire des temps de formation initiale, d'activité professionnelle et de fin de vie d'un individu lorsque le modèle économique des Trente Glorieuses était dominant.

A savoir :

- Une période de formation initiale, sanctionnée par l'obtention ou pas d'un diplôme,
- La période de vie professionnelle, souvent ascensionnelle, et se déroulant dans un nombre restreint d'entreprises,
- Une période de retraite, majoritairement courte,

Nous vivons des changements de paradigmes qui rendent beaucoup plus hybrides ces différentes périodes de la vie d'un individu.

En effet, la nature des compétences recherchées par les entreprises a évolué. Ainsi, l'autonomie, la polyvalence, la mobilité, la capacité d'innovation, la réflexivité...apparaissent comme des nouveaux critères de la norme sociale professionnelle en rupture avec ceux qui caractérisaient la période fordienne et taylorienne.

Ces derniers valorisant la répétition, la standardisation ou encore la spécialisation.

Ceci a de fortes conséquences sur la période de formation initiale et renforce l'idée que les expériences d'engagement des étudiants les dotent d'un capital qu'ils font fructifier lors de leur recherche d'emploi.

PROBLEMATIQUE GENERALE

Malgré des parcours et des contextes différents, il existe bien un socle commun de compétences qui peuvent être acquises au cours d'une expérience bénévole. Ce socle se situe à l'interface entre : savoir agir, pouvoir agir (organisation en soutien de l'action : autonomie, modalités de coopération, conditions de travail...) et vouloir agir (intérêt au travail, motivation...).

Une enquête menée par le cabinet Trajectoires-Reflex en 2010 auprès de 300 anciens bénévoles a mis en évidence que pour 61% d'entre eux, l'expérience à l'Afev a eu une incidence sur leurs parcours professionnels.

Une autre enquête, la même année, menée auprès de recruteurs de jeunes diplômés a montré que 59,24% des recruteurs considèrent que les anciens bénévoles s'intègrent plus rapidement dans l'entreprise.

Par ailleurs, 61,14% des recruteurs considèrent que les activités hors diplômes, comme les expériences de bénévolat, sont mal valorisées par les jeunes diplômés.

Aujourd'hui le contexte économique et social impose un continuum de formation et de capitalisation d'expériences professionnelles ou d'implication dans la vie sociale tout au long de la vie.

- Le temps de la formation initiale doit-être aussi mis à profit pour s'impliquer dans du volontariat d'action ou d'expertise.
- Le temps de la vie professionnelle qui nécessite de plus en plus de formation permanente doit permettre aussi des engagements périphériques.
- Le temps de la retraite est imprégné du sceau de l'allongement de la durée de la vie laissant la possibilité aux individus de continuer à s'impliquer dans la vie sociale.

QUEL LIEN POSSIBLE AVEC LA MISE EN PLACE DU COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITE (CPA) ?

La philosophie du CPA est d'attacher les droits des personnes aux individus et non plus à leur contrat ou statut.

Il s'agit d'une prise en compte de la singularité de plus en plus importante des trajectoires économiques et sociales de chacun.

Cette évolution peut-être émancipatrice ou génératrice de nouvelles formes de précarisation. En ce sens, l'idée d'un contrat nous semble pertinente. Elle introduit une notion de sécurisation tout en permettant l'expression des aspirations et potentialité de chacun.

Pour l'Afev, le CPA pourrait permettre, en plus des temps de formation et d'activité professionnelle, de reconnaître les temps d'engagement qui dote l'individu d'un capital social supplémentaire quel que soit son âge.

Pour nous, loin de rendre obligatoire l'engagement, il s'agit de reconnaître de nouvelles formes de compétences acquises et de valoriser la contribution qu'une personne peut avoir pour favoriser le « vivre ensemble » et à fortiori la cohésion sociale d'un territoire.

Ainsi, le CPA, qui est un « *compte unique, libellé en point et alimenté par plusieurs sources* » donne la possibilité de valoriser « *les activités reconnues comme socialement utiles, comme le service civique ou l'engagement humanitaire* ».

PROPOSITION

A partir de 16 ans, selon des modalités à définir, nous proposons d'inclure dans le CPA les temps d'engagement des individus tout au long de leur parcours de vie.

Un « compte engagement », reconnu par le monde professionnel, les partenaires sociaux et l'éducation nationale, crédité dans le cadre du CPA pourrait être créé.

Ces points acquis pourraient donner droit :

- A des actions de formations complémentaires durant la vie professionnelle, favorisant la mise à niveau des personnes par rapport aux acquis de leur formation initiale.
- A des actions de formation complémentaires durant la vie professionnelle, favorisant la reconversion professionnelle des personnes par rapport aux acquis de leur formation initiale.
- La prise en compte de ces acquis d'expériences lors du calcul de la retraite.